



Énergies Renouvelables

◆ Caractéristiques

Sous-jacent

Indice sous-jacent	Indice Global Renewable Energy
Code Reuters	.BNPIREPR
Code Bloomberg	BNPIREPR Index

Certificat

Code Mnémorique	3549B
Code ISIN	NL0006240244
Forme Juridique	Titre de créance, coté en Bourse
Date de 1ère cotation	4 avril 2008
Prix d'émission	74,50 euros
Date de maturité	Aucune
Dividendes	Distribués (septembre)
Devise	EUR
Souscription minimale	1 certificat
Parité	1 Certificat pour 1 indice
Frais de gestion	0,50 % par an
Droits d'entrée et de sortie	Aucun
PEA	Non
Assurance Vie	Oui

◆ Avantages

SIMPLICITÉ

- Le Certificat 100% Énergies Renouvelables permet en une seule transaction de diversifier son portefeuille et d'investir sur un thème porteur.
- Le cours du Certificat réplique à tout moment l'évolution de l'indice Global Renewable Energy, aux frais de gestion prés.

SOUPLESSE

- Le Certificat 100 % Énergies Renouvelables est négociable en Bourse en continu. Il s'achète et se vend aussi simplement qu'une action.
- Sans aucune maturité, il permet d'investir sur du court, moyen ou long terme.

◆ Inconvénients

- Le Certificat 100% Énergies Renouvelables n'offre pas de garantie en capital. Il subit ainsi les évolutions positives ou négatives de l'indice.

Les Énergies Renouvelables : économiques et écologiques

Le Certificat 100% Énergies Renouvelables permet de diversifier son portefeuille en investissant dans l'indice Global Renewable Energy. Cet indice est composé des plus grandes valeurs internationales liées aux énergies dites « renouvelables » : solaires, hydrauliques, éoliennes, géothermiques, etc...

Pourquoi investir dans les énergies renouvelables ?

- La consommation d'énergie dans le monde ne cesse d'augmenter : elle devrait progresser de plus de 50% dans les 25 prochaines années. ¹
- Les tensions sur les marchés pétroliers sont fortes : les prix du pétrole et des matières premières ont atteint des niveaux records.
- Les émissions de gaz à effet de serre, provenant notamment de l'usage d'énergies fossiles comme le pétrole ou le charbon, impactent dangereusement le réchauffement climatique.
- En raison de leur faible impact sur l'environnement, les énergies extraites des ressources naturelles offrent une excellente alternative aux énergies fossiles.

Les énergies renouvelables devraient donc jouer un rôle majeur dans les prochaines années.

Un secteur attractif pour les investisseurs

- La très forte croissance de la production d'énergies renouvelables confère désormais à ce secteur une place centrale dans le paysage mondial.
- Les nouvelles énergies bénéficient d'importants progrès technologiques.
- La croissance annuelle des investissements est supérieure à 50% depuis 2004. En 2007, 94 milliards de dollars ont été investis, essentiellement sur l'énergie éolienne, les biocarburants et l'énergie solaire.²

1 : Sources : BP, Bloomberg
2 : Source : Global Wind Energy Council



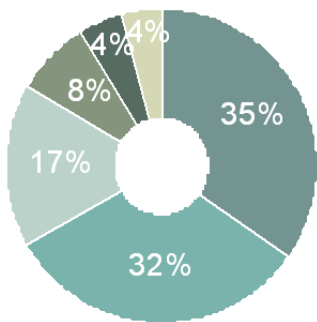


Énergies Renouvelables

Composition de l'indice

Répartition sectorielle de l'indice

au 27 mars 2008



- Énergie solaire
- Énergie éolienne
- Biocarburants
- Énergie hydraulique
- Énergie géothermique
- Biomasses

Les Indices BNP Paribas

DES INDICES INNOVANTS

- La gamme d'indices BNP Paribas répond à un double objectif de diversification de portefeuille et d'accès à un univers complet de stratégies.

DES EXPERTISES COMPLÉMENTAIRES

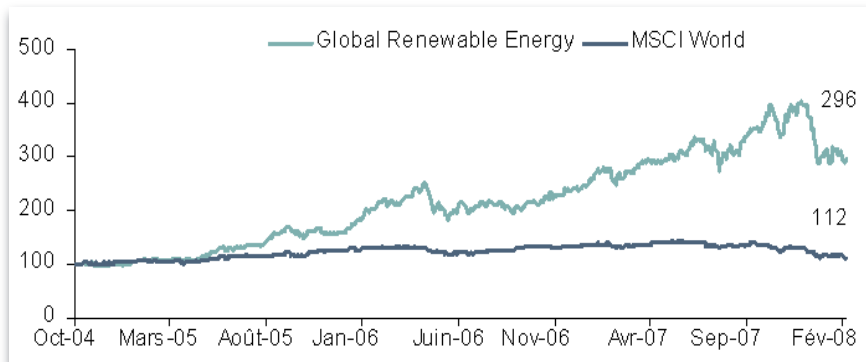
- Nos équipes de Recherche et de Structuration travaillent en étroite collaboration à la création d'indices à forte valeur ajoutée.
- Couvrant plusieurs centaines de sociétés en Europe et à travers le monde, elles s'appuient à la fois sur leur expertise reconnue en matière d'analyse financière et sur des modèles quantitatifs de pointe.

TRANSPARENCE

- La valorisation des indices est calculée et publiée par BNP Paribas et d'autres grands experts mondiaux (Standard & Poor's, Dow Jones, Deutsche Börse...).

Performances de l'indice

L'indice Global Renewable Energy surperforme depuis octobre 2004* le MSCI World de 34% par an en moyenne.



	Indice Global Renewable Energy	Indice MSCI World
Rendement annualisé	36,9 %	3,4 %
Volatilité annualisée	24,6 %	11 %

* Données basées sur des simulations historiques du 29/10/2004 au 05/03/2008 calculées en euros hors dividendes. Source : Bloomberg. Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Principales valeurs

SOCIÉTÉ	PAYS	POIDS (%)
First Solar Inc.	Etats-Unis	7,40%
Vestas Wind System AS	Danemark	6,92%
Theolia	France	5,39%
Gamesa	Espagne	4,82%
Nordex AG	Allemagne	4,50%

Poids indicatifs au 27 mars 08

Bon à savoir

Les valeurs qui composent l'indice ont été sélectionnées sur des critères de ratios fondamentaux, de liquidité et de capitalisation. L'indice est réajusté deux fois par an pour profiter des nouvelles opportunités du marché.

Les certificats s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés et négociés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. En raison de leur nature, les certificats peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent, dans certaines circonstances, se traduire par une perte partielle ou intégrale du montant investi. BNP Paribas attire l'attention du public sur les facteurs de risque figurant dans le Prospectus de Base visé par l'autorité des marchés financiers (AMF). Le Prospectus de Base ses suppléments et les Conditions Définitives sont consultables sur <http://www.amf-france.org> ou <http://www.produitsde-bourse.bnpparibas.fr>, et disponibles gratuitement sur simple demande adressée à BNP Paribas Produits de Bourse, 20 Boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Les certificats ne sont en aucun cas sponsorisés, promus, vendus par Boerse-stuttgart AG ou BNP Paribas (les « Concédants ») et les Concédants n'offrent aucune garantie ou assurance expresse ou implicite quant aux résultats liés à l'utilisation de l'indice et/ou du nom de l'indice ou de la valeur de l'indice. L'indice est calculé et publié par les Concédants. Indépendamment de leurs obligations vis-à-vis de l'Émetteur, les Concédants ne sont pas tenus de signaler des erreurs concernant l'indice à des tiers, y compris, de façon non limitative, aux investisseurs. Les Concédants, propriétaires des droits de l'indice et du nom de l'indice, ont uniquement autorisé l'Émetteur des certificats à utiliser et à faire référence à l'indice. Les concédants ne sauraient en aucun cas être tenus au paiement de dommages et intérêts liés à l'utilisation directe ou indirecte de l'indice par une quelconque personne.

Contactez-nous

Nos experts vous conseillent au

N° Vert 0 800 235 000

Site Internet
www.produitsdeourse.bnpparibas.fr